

SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	8	8

Délibération n°10022023-003

Date de la convocation

Le 03/02/2023

Date d'affichage

Objet de la délibération

AVANCEMENT DE
GRADE

CREATION DE POSTE

TABLEAU DES
EFFECTIFS

Le Maire,

Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt-trois, le vendredi 10 février à 19 h 00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : AMBLARD Patrick, AUXERRE Céline, DECOMBE Emeric, DOMAS Philippe, DUMONT Fabrice, FERREIRA Manuel, MEUNIER Elise, TARRIT Maryse

Absents (excusés) : BONHOMME Sabrina, LABONNE Didier

Secrétaire de séance : AUXERRE Céline

Monsieur le Maire expose que Madame HERNANDEZ Hélène, rédacteur principal 2^{ème} classe exerçant les fonctions de secrétaire de mairie au sein de la collectivité, peut prétendre au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe, depuis le 1^{er} février 2023.

Suite à cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal

DECIDE

- la création d'un emploi permanent à temps non complet (20/35ème) de rédacteur principal 1^{ère} classe ;
- de proposer la suppression d'un emploi permanent à temps non complet (20/35ème) de rédacteur principal 2^{ème} classe, à l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion 63.

PRECISE

- que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Le tableau des emplois arrêté par délibération du 15 novembre 2021 est ainsi modifié à compter ce jour :

Cadres d'emplois ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classeC.....1.....1.....	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classeC.....1.....1.....	20 h
Rédacteur principal 2 ^{ème} clasB.....1.....1.....	20 h
Rédacteur principal 1ère clasB.....1.....1.....	20 h
TOTAL		4	4	

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 16/02/2023

Reçu en préfecture le 16/02/2023

Affiché le

ID : 063-216303255-20230210-10022023003-DE